

Distinction pour Migros

La «Plate-forme pour la famille et l'emploi» a désigné Migros «entreprise du mois» afin de saluer ses mesures favorables aux familles.

Offrir des mesures favorables aux familles qui permettent de mieux concilier exigences professionnelles et exigences familiales est une condition préalable importante à remplir pour pouvoir compter sur des collaborateurs satisfaits et performants. Pour cette raison la «Plate-forme pour la famille et l'emploi» distingue chaque mois une entreprise qui fournit des prestations particulières dans ce domaine.

«Pour Migros, cette distinction atteste que ses conditions de travail progressistes et favorables aux familles ne sont pas seulement reconnues et appréciées par ses collaboratrices et ses collaborateurs, mais également au sein du grand public», a déclaré Gisèle Girgis, membre de la direction générale de la Fédération des coopératives Migros.

Le portail d'information «Plate-forme pour la famille et l'emploi», qui est géré par l'Union patronale suisse, Pro Juventute et Pro Familia, a pour but de permettre aux familles de mieux concilier l'activité professionnelle des parents et les besoins des enfants.

Zurich, le 17 novembre 2009